

Parcours de Formation

L'ACTION INTERNATIONALE DES COLLECTIVITES LOCALES

Coopération décentralisée, rayonnement international, développement durable...

Les relations internationales des collectivités locales se développent pour devenir un volet incontournable de l'action locale. Plusieurs explications à cela : volonté de participer à la construction européenne, recherche d'expériences, d'innovations et d'inspiration, outil de développement local, nécessité d'un rayonnement international ou volet d'une politique de développement durable...

Dans le but d'accompagner la professionnalisation des équipes techniques dédiées à ces politiques, l'Agence COOP DEC Conseil a créé un « **Parcours de formation** » sur « **l'action internationale des collectivités locales** ».

Nous souhaitons ainsi apporter notre pierre au développement de la coopération décentralisée en France et en Europe.

Yannick Lechevallier
Directeur général
Agence COOP DEC Conseil

Cycle de 6 sessions

Option :
3 journées de tutorat individuel



Agence Coop'Dec Conseil (ACDC)

1 place Paul Verlaine – 92100 Boulogne Billancourt
SARL au capital de 7500 € - SIRET : **444 247 621 00014** - APE 741G
Organisme de formation enregistré sous le n°11921442892 auprès du Préfet de la région d'Ile de France
TVA acquittée sur encaissement. N° Identifiant communautaire : FR2644424762100014

www.coopdec.org
contact@coopdec.org

06 12 72 96 71

L’Agence COOP DEC Conseil a pour vocation d’accompagner les collectivités et leurs partenaires dans leur cheminement à travers le monde de la coopération décentralisée.

Forte de son expérience et de son réseau, l’Agence COOP DEC Conseil souhaite répondre, par la création de ce parcours, aux besoins croissants de formation et aux nouvelles exigences des responsables de relations internationales dans les collectivités locales.

OBJECTIFS DU PARCOURS

Le parcours de formation a trois objectifs :

- Acquérir les bases de la réglementation et de l’action en matière de relations internationales d’une collectivité locale pour sécuriser l’engagement de sa collectivité.
- Développer ses capacités en matière de planification, de gestion et de financement d’un projet d’action internationale (gestion du cycle du projet)
- Savoir repérer les principaux types d’enjeux de communication et de sensibilisation dans le cadre de l’action internationale et être en capacité de développer une stratégie de rayonnement de sa collectivité

PARTICIPANTS

Ce parcours qualifiant s’adresse aux responsables de l’action internationale des collectivités locales. Ceux-ci peuvent être agents territoriaux ou contractuels, dans une collectivité ou au sein d’un satellite, et assumer les fonctions suivantes :

- responsable de la coopération internationale, de la coopération décentralisée ;
- chargé de programme européen ;
- responsable du développement durable ;
- responsable de la communication ;
- chargé du rayonnement international ...

L’inscription de personnes individuelles engagées dans un projet professionnel centré sur la coopération décentralisée est possible

PEDAGOGIE.

Ce parcours de formation retient de la formation traditionnelle la recherche de qualité dans les informations transmises, le principe du cycle qui permet d’envisager une progression personnelle, et la nécessité d’un contenu transmis en amont de tout débat. Il s’inspirera aussi des nouvelles pratiques d’échanges de savoirs et notamment de l’interactivité, des NTIC et de la pratique du dialogue comme moyen d’accéder au contenu.

Les sessions de formation seront organisées autour des pratiques suivantes :

- *L’alternance d’apports théoriques et conceptuels et d’études de cas pratiques*
- *La mise en réseau des participants*
- *Un usage important des nouvelles technologies*
- *Un accompagnement personnalisé (tutorat) permettant l’adaptation de la formation à l’action propre de la collectivité de chaque participant.*

PROGRAMME DES MODULES

MODULE 1

LA COOPERATION DECENTRALISEE : HISTORIQUE – STRUCTURATION – MOBILISATION LOCALE

Posséder l'histoire de sa coopération : du jumelage à la coopération décentralisée

- *Historique et motivations de 1950 à nos jours*
- *L'engagement des collectivités aujourd'hui*
- *La place des collectivités sur la scène internationale et l'intérêt croissant des bailleurs*

Connaître le cadre légal de l'action internationale des collectivités locales

- *Présentation juridique*
- *Principaux enseignements de la jurisprudence*

Organiser la gestion locale de l'action internationale des collectivités locales

- *La structuration du service international*
- *Le recours à des opérateurs externes*
- *Le conventionnement avec des acteurs locaux*

S'interroger sur la place des associations locales de solidarité internationale

- *Différence entre coopération décentralisée et soutien aux acteurs locaux*
- *Principales règles de subventionnement des ASI*
- *Mise en réseau, Formations, Aide au passage de l'idée au projet*

MODULE 2

LE MONTAGE DE PROJET ET LE CADRE LOGIQUE

Bien concevoir pour bien réaliser et bien évaluer

- *La notion de cycle du projet – origine et utilisation*
- *L'identification des temps et des documents*
- *Les points d'appui pour chaque étape*

Posséder les règles du management du cycle de projet

- *Les 6 phases du cycle de l'UE*
- *La phase préalable (analyse des partenaires, arbres à problèmes et à objectifs ; ...).*

Construire un cadre logique

- *La démarche de construction du cadre logique*
- *La détermination des hypothèses importantes : outils d'analyse*
- *Les indicateurs objectivement vérifiables (IOV) et leurs sources de vérification : vers une « opérationnalisation » du cadre logique*
- *Le cadre logique comme outil de suivi*

MODULE 3

COMMUNIQUER SUR SON ACTION INTERNATIONALE ET SENSIBILISER A L'OUVERTURE AU MONDE.

Connaître les actions de sensibilisation des collectivités locales et leurs publics

- *les acteurs et les concepts de référence*
- *la perception de l'action internationale*
- *de l'accroche à l'éducation à la citoyenneté*

Inscrire l'action internationale dans la communication Internet de la collectivité

- *les logiques et attentes des internautes*
- *les différentes possibilités d'Internet*
- *les contraintes*

Construire un projet d'Education au développement

- *le partenariat avec les acteurs locaux*
- *les campagnes nationales et internationales*

Deux exemples :

- *Communiquer sur son budget « international »*
- *Le commerce équitable - Principe et mise en œuvre*

MODULE 4

LES BAILLEURS DE FONDS / GESTION BUDGETAIRE ET ACTION INTERNATIONALE LES APPELS A PROJETS/ APPELS D'OFFRES"

Assurer la gestion financière de la coopération décentralisée

- *Droit des subventions*
- *Points d'ancrage sur les coûts*

Posséder une cartographie des bailleurs nationaux et internationaux :

- *Contrats de plan Etat Région ; Etat Français : MAE, AFD, ...*
- *Union Européenne – Europaid, ...*
- *Banque Mondiale et banques régionales de développement*
- *Les initiatives PPTTE et C2D*

Savoir répondre aux appels à projets et appels d'offres

- *Le principe des priorités politiques et leur transcription en programmes*
- *Le dispositif d'étude du dossier*
- *La préparation des CV et des experts*

MODULE 5

OUTIL DE DEVELOPPEMENT LOCAL JEUNESSE ET INSERTION, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE

Insertion par l'humanitaire et intégration des migrants

- *La réflexion avant l'action*
- *Les intervenants publics et associatifs*

L'accompagnement des projets de jeunes par la collectivité

- *Projet « jeunesse » ou « coopération internationale »*
- *Les attentes, les retours ?*
- *La mobilisation, les partenaires*

Le développement économique

- *La coopération internationale et les entreprises*
- *Le compagnonnage industriel*
- *Délocalisation ou coopération ?*

Développement durable

- *La coopération décentralisée dans les Agenda 21*
- *Outil de mobilisation locale*

MODULE 6

L'ÉVALUATION DES PROJETS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Pratiques de l'évaluation en coopération décentralisée

- *Bilan des pratiques*
- *Sources d'information*

Connaître la place de l'Evaluation dans le cycle du projet

- *A quoi sert une évaluation*
- *Qu'est ce qu'une évaluation ?*
- *Qu'est ce que n'est pas une évaluation ?*

Identifier les différentes étapes de l'évaluation

- *Les critères de l'évaluation*
- *Le rôle de différents acteurs de l'évaluation*
- *L'usage de l'évaluation*

Développer le recours à l'évaluation externe

- *L'élaboration des termes de référence et du cahier des charges*
- *Les organismes financeurs*
- *Les intervenants*

REFERENCES DE L'AGENCE COOP DEC CONSEIL

L'Agence COOP DEC Conseil a participé en 2003 à l'élaboration de la fiche métier « responsables relations internationales » du CNFPT ainsi qu'à la mise en place de différentes formations pour le CNFPT.

Par ailleurs, nous avons conçu et animé des modules de formations pour les institutions suivantes :

- CNFPT Poitou Charentes, Conseil régional Poitou Charentes et Préfecture de région
- Institut de Formation des Elus Territoriaux (IFET)
- Conseils généraux de l'Essonne, de Seine Saint Denis, des Côtes d'Armor...
- Communauté de l'agglomération dijonnaise
- Villes de Bobigny, de Joué les Tours, d'Issy les Moulineaux, de Montreuil ...
- Pôle d'Appui aux Financements de Coordination Sud,
- Chambre nationale des Huissiers de justice
- Centraider (Région Centre), CERAPCOOP (région Auvergne), Via le monde (CG 93),...

En 2006, plus de 900 hommes/jours de formation dispensés

L'Agence COOP DEC Conseil a publié différentes études dont :

- *le répertoire des formations diplômantes à l'international (120 formations)*
- « *la solidarité des collectivités locales suite au tremblement de terre en Algérie en 2003* »

Consultez notre site : www.coopdec.org

ATOUTS DE LA FORMATION

Les atouts de ce parcours sont nombreux :

- *un enseignement qui permet d'appréhender les enjeux actuels de la coopération décentralisée ;*
- *un programme composé à la fois, de bases théoriques et de méthodologies pratiques ;*
- *un ensemble d'interventions extérieures en prise directe avec des projets concrets ;*
- *une mise en réseau interne au stage et externe par des intervenants venant d'horizons divers ;*
- *un tutorat personnalisé ;*
- *une organisation adaptée aux emplois du temps des responsables des relations internationales ;*
- *un usage d'Internet pour une meilleure connaissance du monde de la coopération internationale ;*
- *une cohérence assurée par la présence constante d'un même animateur.*

INTERVENANTS

L'animation du **parcours de formation** est assurée par **Yannick Lechevallier**, Directeur général de l'Agence COOP DEC Conseil.

Pour enrichir cette formation de leurs pratiques professionnelles, l'Agence COOP DEC Conseil se propose de faire intervenir des responsables politiques, des agents territoriaux, des universitaires, des professionnels du développement international, en **fonction des orientations et attentes des profils des participants ...**

Ainsi, pourront intervenir :

- **Eugène Zapata de Garesche**, consultant international spécialiste de l'Amérique latine et de la coopération urbaine
- **Laure Feret**, Chef du service de la Coopération décentralisée au Conseil général de l'Essonne
- ...

Plusieurs autres intervenants extérieurs, notamment des responsables « relations internationales » de collectivités locales pourront être accueillis par la formation pour des déjeuners débats ou de courtes interventions destinées à illustrer les sujets traités.

Par ailleurs, les différents stagiaires seront invités à intervenir, en fonction de leur expérience.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les stagiaires doivent répondre à deux conditions préalables :

- justifier d'un poste professionnel en lien direct avec une collectivité locale
- être responsable de la mise en place ou de la gestion d'un projet de coopération internationale

Pour les participants individuels : être en capacité de présenter un projet professionnel en rapport avec la coopération internationale

ORGANISATION

Durée : Le parcours de formation totalise 12 journées de formation

Calendrier : les formations ont lieu durant la semaine, par module de 2 jours, les jeudi et vendredi.

Dates :

Elles seront fixées avec les stagiaires à partir d'un nombre d'inscription ferme de 4 stagiaires.

Lieu : Paris

OPTION AVEC TUTORAT INDIVIDUEL

Trois demi-journées d'accompagnement personnalisé en face à face (*le déplacement dans la collectivité est à la charge de cette dernière*).

Trois demi-journées d'accompagnement à distance (tutorat) pris sous forme de rendez vous individuels entre le responsable de la formation et le stagiaire.

INSCRIPTIONS

Montant sans option : 2900 € TTC (2 424,75 € HT) par participant

Montant avec option : 3900 € TTC (3260,87 € HT) par participant.

Les inscriptions sont prises pour l'ensemble du cursus, sans possibilité de fractionnement ni remboursement.

Bulletin d'inscription à télécharger sur notre site Internet : www.coopdec.org

INSCRIPTIONS GROUPEES

Il est possible d'organiser ce cursus, à la carte, en l'adaptant à une demande particulière, pour un groupe de stagiaires de 3 inscrits minimum, au sein d'un service, d'une collectivité locale ou sur un territoire particulier. Nous contacter pour un devis particulier.

**Pour de plus amples renseignements
n'hésitez pas à nous contacter :**

Yannick Lechevallier
Directeur général
contact@coopdec.org
Tél : 06-12-72-96-71

Agence COOP DEC Conseil (ACDC)

SARL au capital de 7500 € - SIRET : **444 247 621 00022** - APE 741G - 30 rue Claude Tillier - 75012 Paris
Organisme de formation enregistré sous le n°11921442892 auprès du Préfet de la région d'Ile de France
TVA acquittée sur encaissement. N° Identifiant communautaire : FR2644424762100022
Web : www.coopdec.org / Mél : contact@coopdec.org / Tél : 01 40 09 20 26